

La Samaritaine

Contexte

Le grand magasin de la Samaritaine a été le plus grand magasin de Paris avec 48 000 m² de surface de vente, rue de Rivoli. Alors que LVMH en a pris le contrôle en 2001, il a été fermé en juin 2005, par décision de la Préfecture de police eu égard au risque incendie. Les études techniques ont conduit à l'impossibilité de concilier la sauvegarde de l'intégralité des surfaces commerciales et la mise aux normes sans altérer le patrimoine.

Programme pour la restructuration de la Samaritaine, présenté en 2008 par LVMH

Le projet totalise 67 600 m² de planchers :

- 24 000 m² de surfaces commerciales
- 21 000 m² de bureaux, dont un centre de conférences internationales
- 15 000 m² pour un hôtel, dans l'immeuble côté Seine
- 7 000 m² de logements
- 600 m² pour une crèche de 60 berceaux

L'objectif est de développer un programme mixte permettant la réhabilitation de la partie sud inscrite au titre des monuments historiques (32 000 m²) et la reconstruction de la partie vers la rue de Rivoli (35 000 m²). L'investissement est évalué à 400 millions d'euros

Calendrier

Jusqu'en septembre 2010 : chantier de curetage et désamiantage et élaboration du projet par les architectes

Début 2011 : enquête publique sur le projet puis dépôt du permis de construire

Fin 2011 : début du chantier coordonné par l'agence d'architecture japonaise SAANA

Fin 2013 : ouverture au public



© crédits photo : Sipa

La CCIP Paris s'est positionnée favorablement au projet auprès du commissaire enquêteur, aux motifs que le projet :

- ✓ permettra de restaurer la commercialité du lieu, par la création de 24 000 m² de surfaces de vente (à comparer aux 30 000 m² de l'ancienne Samaritaine). Il est prévu de créer une surface alimentaire de proximité, qui fait actuellement défaut dans le quartier ;
- ✓ implantera un hôtel, dans un lieu qui semble propice à un tel équipement, côté Seine, à deux pas du Louvre ;
- ✓ créera 2 200 emplois, dans le cadre d'un programme mixte comprenant des commerces, des bureaux, un hôtel, un centre de conférences internationales, des logements et une crèche.

... mais a émis toutefois certaines réserves sur :

- ✓ la taille de la surface alimentaire de proximité, qui ne doit pas être trop importante, de l'ordre de 10% du programme commercial, soit 2 500 m² environ, d'autant que le projet de rénovation du forum des Halles comprendra aussi une surface alimentaire ;
- ✓ les conditions de livraison des surfaces commerciales, de l'hôtel et du centre de conférences ;
- ✓ l'organisation des poses et déposes des clients de l'hôtel.

L'actualité

Suite à enquête publique début 2010, le PLU a fait l'objet d'une révision simplifiée votée par le Conseil de Paris en juillet 2010 afin de modifier la destination jusqu'alors entièrement commerciale de cette partie du territoire.

Les associations Accomplir, SOS Paris et Ensemble rue Baillet ont attaqué début 2011 cette révision, contestant le point qu'elle autorise, par exception, une surélévation des bâtiments de la Samaritaine.